

# LES DROITS DES ENFANTS



Julie

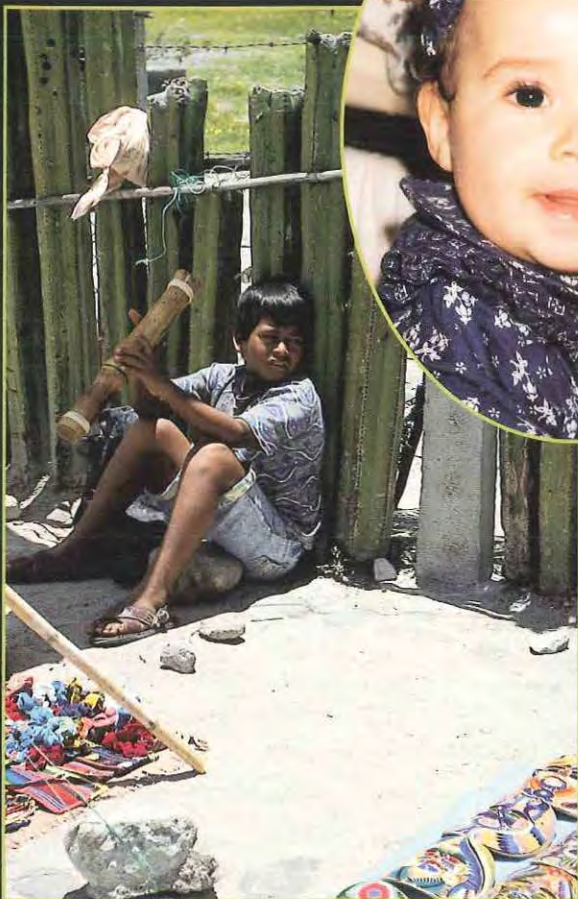
Ecole Jean Rostand  
Saint Philbert de Grand Lieu  
Loire Atlantique

Convention des Nations unies sur les droits des enfants

# LES DROITS DES ENFANTS



École Saint-Philibert  
de Grand-Lieu  
44 – (Loire-Atlantique)  
CE1 - Classe de Jenny Desbois



Le projet était d'illustrer **Les dix droits fondamentaux des enfants**, ceux-ci leur ayant été présentés avec la cassette vidéo *Alice au pays des droits des enfants*, au cours d'une séquence animée par des militants de l'inter-association de la région nantaise.

Ce projet a débouché sur trois créations originales :

- un ensemble de quatre panneaux pour un projet d'affiche auquel a contribué le conseil régional de Nantes ;
- un autre ensemble de quatre panneaux qui a remporté le prix du concours ;
- une affiche sur *Le droit à l'éducation* envoyée par les enfants au ministre de l'Éducation nationale et de la Culture.

L'esprit créateur des enfants en a fait une réussite qui a obtenu le Premier prix du concours *Tout l'Univers* sur les droits des enfants.

Leur attention et leur exigence dans la recherche graphique en a été le support avec le soutien vigilant de Jenny en dehors des séquences d'atelier.

# LE DROIT A LA VIE

Les enfants doivent profiter des meilleures conditions pour leur développement, manger à leur faim, avoir un toit qui les protège.



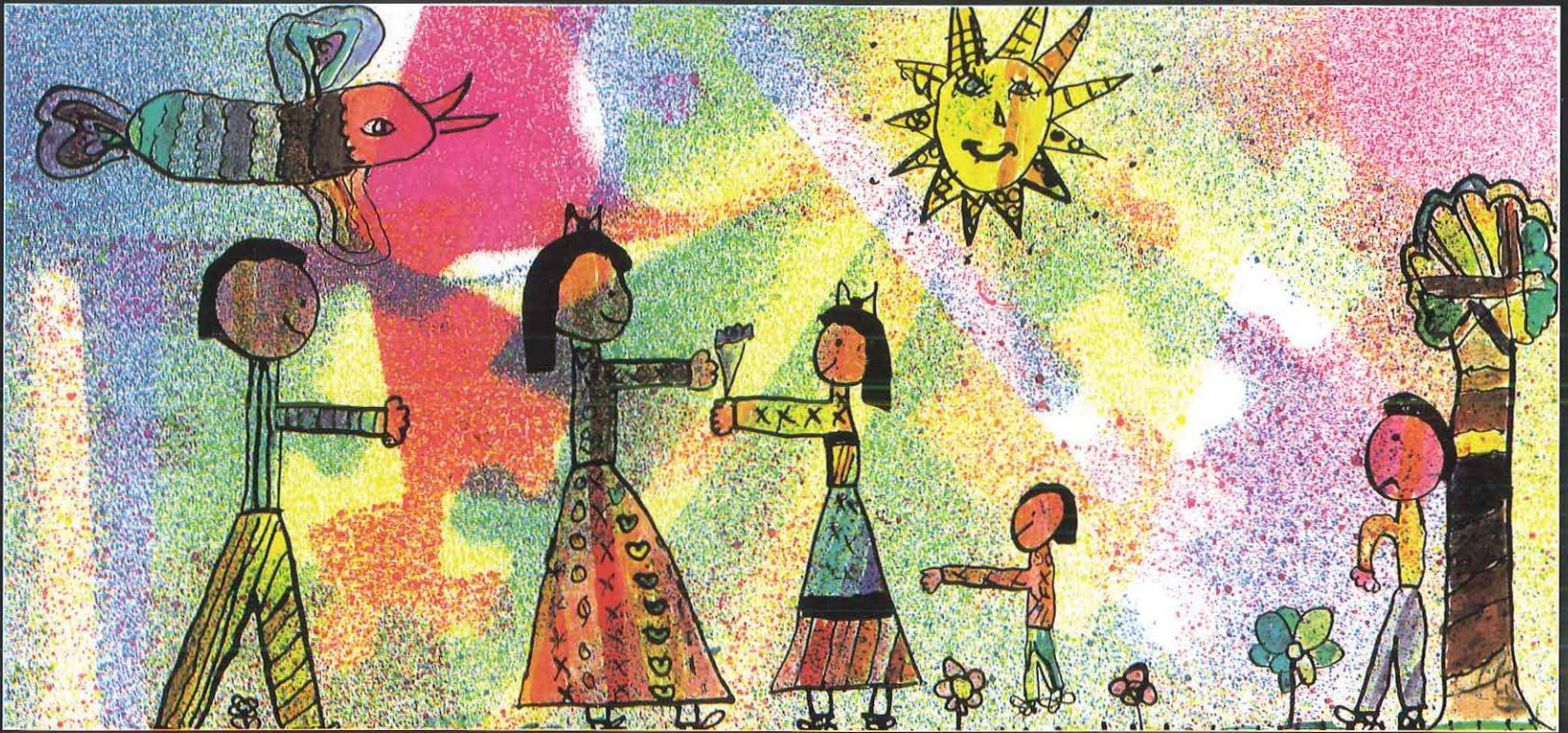
# LE DROIT A LA SANTÉ

Si l'enfant est malade, on doit lui donner des soins et des médicaments.  
Si l'enfant est handicapé, il doit recevoir des soins spéciaux.



# LE DROIT A LA FAMILLE

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents  
sauf si son intérêt est contraire, et s'ils sont séparés, éloignés,  
il doit pouvoir maintenir des relations avec l'un et l'autre.



# LE DROIT A L'EXPRESSION

L'enfant a le droit de prendre la parole  
sur tout ce qui le concerne, dans sa famille, à l'école, en justice  
lorsque son intérêt est en jeu. Il a aussi le droit de créer  
une association ou d'y adhérer.



# LE DROIT A L'ÉDUCATION

Les enfants doivent tous pouvoir apprendre à lire et à écrire. Ils ont aussi droit aux loisirs et aux activités culturelles et artistiques.



# LE DROIT A UNE IDENTITÉ CULTURELLE ET RELIGIEUSE

L'enfant est une personne à part entière, il doit pouvoir choisir et pratiquer sa religion, utiliser sa langue, conserver sa culture, avoir sa liberté de pensée.



# LES DROITS

## CONTRE LE RACISME ET TOUTES FORMES DE DISCRIMINATION



Les enfants ont les mêmes droits, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion.

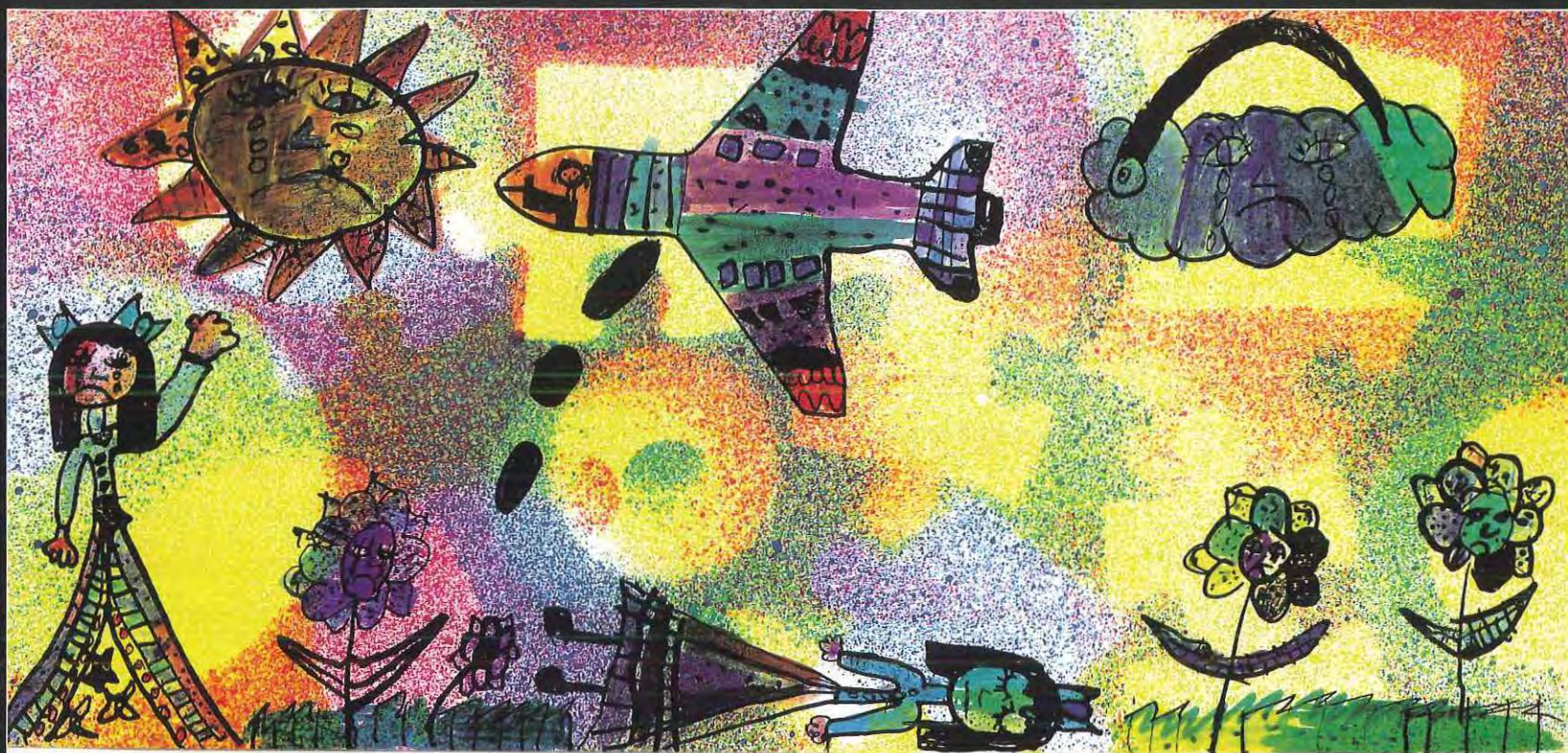
## CONTRE L'EXPLOITATION DANS LE TRAVAIL



L'enfant ne doit pas faire un travail qui mette en danger sa santé, son développement, sa scolarité ; en dessous d'un certain âge, il ne doit pas travailler.

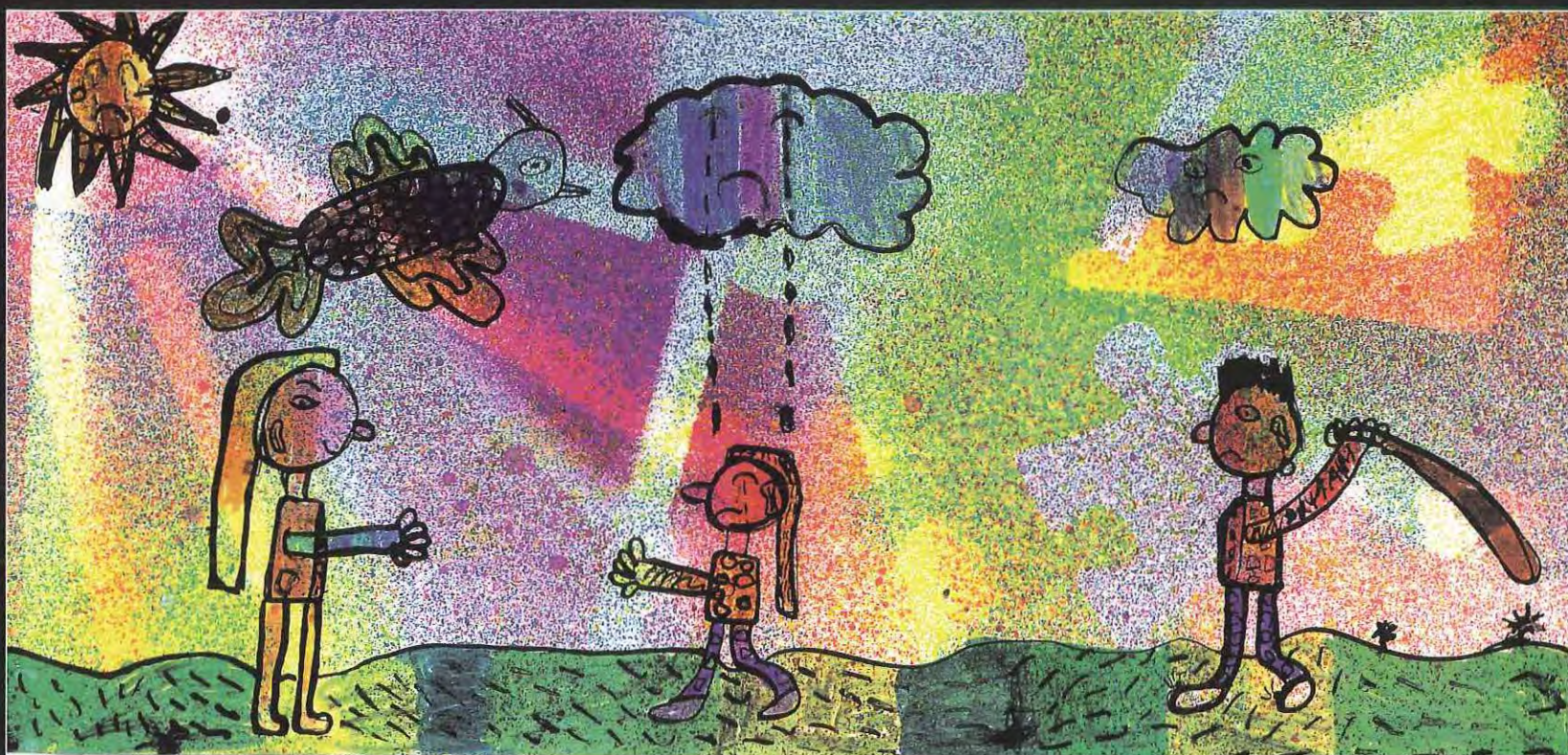
# LA PROTECTION

## CONTRE LA GUERRE ET LA PRIVATION DE LIBERTÉ



**A**ucun enfant ne doit faire la guerre ; aucun enfant ne peut être torturé, condamné à mort, emprisonné à vie.  
La mesure éducative doit primer sur la prison.

## CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE ET LA MALTRAITANCE



**T**out enfant doit savoir que son corps est à lui, que tout adulte doit le respecter !  
Personne ne peut l'acheter, le vendre, lui faire subir des violences. Personne, pas même son père ou sa mère.

# EXPRESSION ARTISTIQUE ET DROIT DES ENFANTS



*Sylvia au découpage*

## *Travail à l'encre-vapo*

*– Mais, qu'allons-nous faire ? demande Sylvia. Allons-nous travailler seulement pour nous ou bien nous inscrire dans la continuité du travail des enfants ?*

Une proposition est retenue dans l'atelier : réalisation de silhouettes d'enfants découpées dans du carton fort, peintes et enrichies des graphismes de chacun ; ces silhouettes seraient porteuses d'autres droits et encadreraient le travail des enfants.

## Atelier d'adultes à la Rencontre internationale des éducateurs Freinet (RIDEF) Animateur : Jean Le GAL

**N**otre atelier a un double objectif : tout d'abord connaître les droits de l'enfant inscrits dans la Convention internationale et les moyens vidéo créés par des organisations agissant pour ces droits pour informer les enfants.

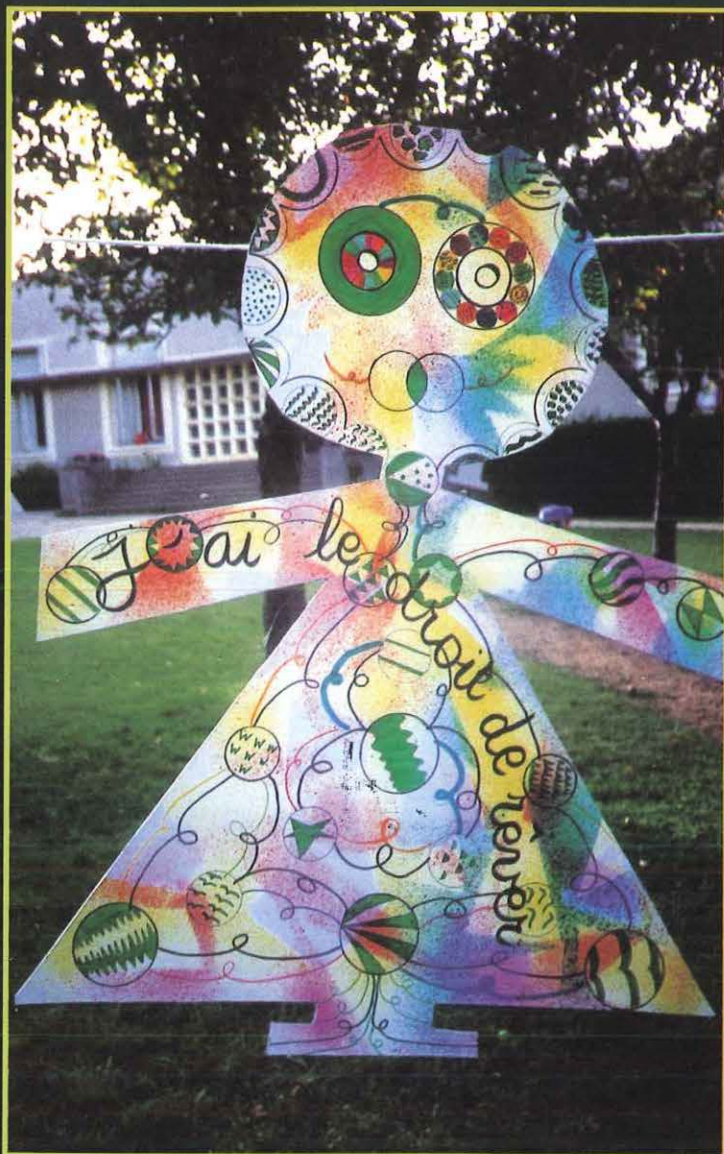
Puis, en se mettant en situation d'expression graphique et picturale, créer des cartes, des affiches sur ces droits en s'initiant à une technique que j'ai mise au point avec les enfants de ma classe : l'encre-vapo.

L'organisation de l'atelier sera décidée au départ au cours d'un conseil d'atelier : organisation du temps, de l'espace, partage des responsabilités, élaboration des projets collectifs et individuels.

Nous terminerons cet atelier par un bilan, mais aussi par une étude des transferts possibles sur le terrain de chaque participant.







« Oh ! I like very much ! » - Karin

Après le découpage, arrive l'étape de la mise en couleur, le choix de l'inscription, message qui fera le lien avec le travail des enfants.

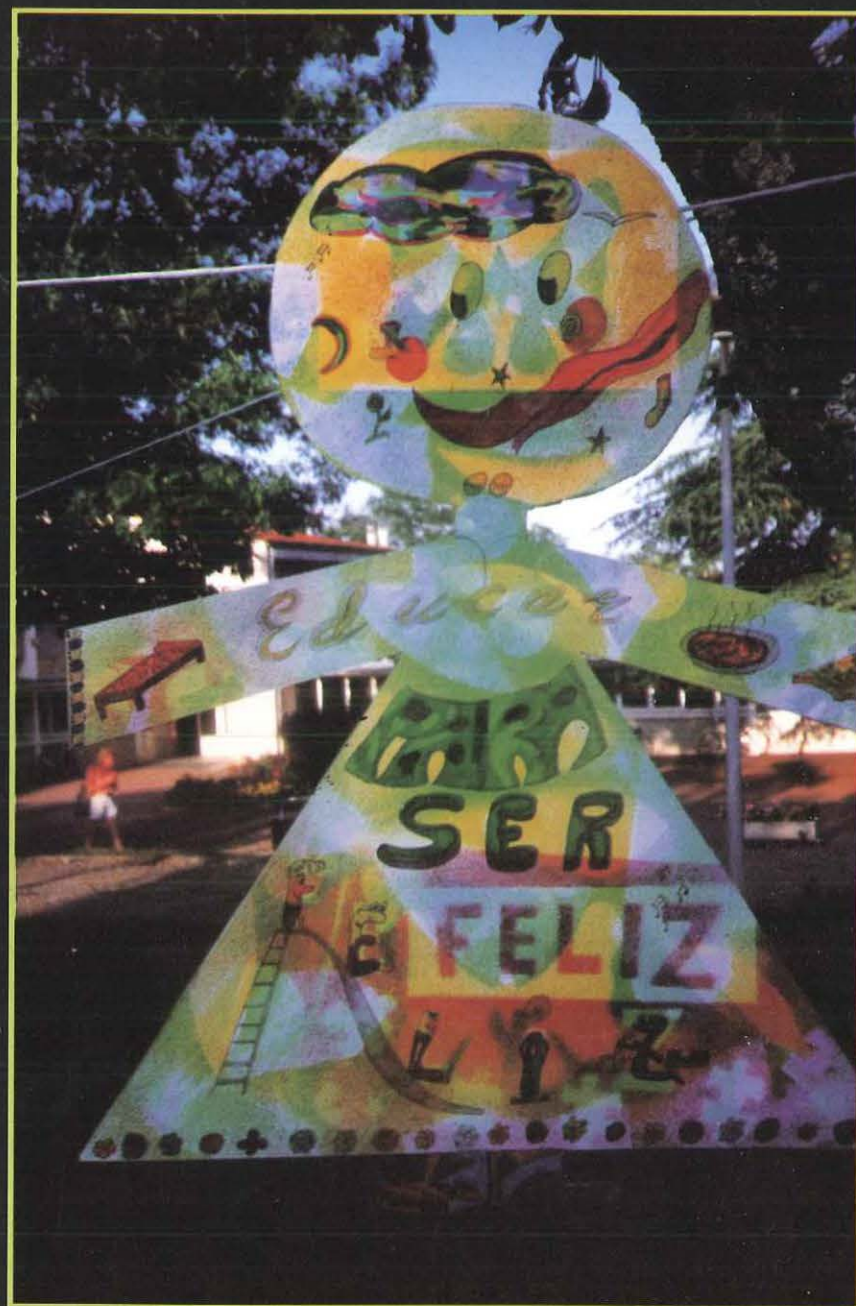
Puis, celle de la présentation.

– Comment faire passer le message aux autres ?

Plusieurs propositions sont émises : exposer à l'extérieur, dans un endroit où les gens s'arrêtent, comme la salle de restaurant ; construire un arbre des droits de l'enfant.

C'est la deuxième proposition qui sera retenue et le travail des adultes présentera celui des enfants.

Après la RIDEF, les œuvres ont été offertes à Daniela (Roumanie) et Régina (Pologne) qui ont souhaité les emporter.



Rosa Maria propose l'écriture d'un texte collectif pour le journal de la RIDEF. Chacun ferait un message personnel dans sa langue...



## LES DROITS ÉNONCÉS PAR LES ADULTES

*O direito de viver em paz*

*Le droit de vivre dans la paix*

Rosa Maria - Brésil

*Le droit de rêver*

Gloria - Brésil

*Educar para ser feliz*

*Éduquer pour être heureux*

Candido - Espagne

*Het recht geluhkig te zÿn  
(Das recht, glücklich zu sein)*

*Le droit d'être heureux*

Johanna - Pays-Bas

*Le droit à la protection contre  
le racisme et la discrimination*

Luc - Belgique

*Le droit à la protection contre  
l'exploitation sexuelle et la maltraitance*

Lucia - Brésil

*Dreptul de a area o familic*

*Le droit d'avoir une famille*

Daniela - Roumanie

*Rätten till ett lÿr utan svält*

*Le droit de vivre sans avoir faim*

Karin - Suède

*Le droit à la protection  
contre la guerre et  
la privation de liberté*

Lena - Suède

*Nigdy Wojny Migdy Lez*

*Plus de guerres, plus de larmes*

Régina - Pologne

*Recht auf Gesundheit*

*Le droit à la santé*

Silvia - Suisse

*Le droit à l'expression*

Diane - Canada